Présentation

De la conformité légale à la conformité sociétale

Par Ivan Tchotourian, Loïc Geelhand de Merxem et Alexis Langenfeld

Forum de discussion « La conformité et la gouvernance dans tous leurs états » – 6 février 2019

Institut EDS

CÉDÉ CENTRE D'ÉTUDES EN DROIT ÉCONOMIQUE

Plan de la présentation

1. Position législative européenne et française
2. La conformité sociétale consacrée par la loi
3. Ailleurs : la conformité sociétale … par le marché ?
4. Conclusion : Et le Canada ?

1 – Position législative européenne et française

***Reporting* extrafinancier**

(Ordonnance du 19 juillet 2017)

Changement climatique; développement durable; gaspillage alimentaire; accords collectifs; modèle d'affaire; description de la politique RSE du groupe de société; politique de diversité, etc.

La divulgation doit répondre au critère de **matérialité** (cad de pertinence) :
Véritable *<u>déclaration de performance extrafinancière</u>*

1 – Position législative européenne et française

Loi anticorruption

(Loi Sapin II du 9 décembre 2016)

Code de conduite; dispositif d'alerte interne; cartographie des risques; procédures d'évaluation et de contrôle internes et externes, etc.

La France s'est mise au niveau des standards américains de *compliance* afin que ses entreprises assurent elles-mêmes la lutte contre la corruption

1 – Position législative européenne et française

Devoir de vigilance

(Loi n° 2017-399 du 27 mars 2017)

Cartographie des risques; procédure d'évaluation du groupe et des partenaires commerciaux; mécanisme d'alerte interne; dispositif de suivi des mesures adoptées, etc.

Adoption de « *mesures de vigilance raisonnable* propres à identifier les risques et à prévenir les atteintes graves » contre les droits de l'Homme et l'environnement.

L’évolution de la conformité

1er étape : La conformité légale

L’entreprise s’assure qu’elle respecte la loi qui régit son fonctionnement

2e étape : La conformité gestionnaire de risque

L’entreprise met en place des procédures visant à gérer les risques auxquels elle est exposée (protection de l’entreprise)

3e étape : La conformité sociétale

L’entreprise met en place des procédures visant à poursuivre des objectifs de RSE et à s’assurer qu’ils sont respectés (protection des parties prenantes)

2 – La conformité société consacrée par la loi

Conformité sociétale ?

- La conformité vise à remplir des objectif relevant de la RSE
- Conformité et RSE représentent les mêmes risques pour les entreprises (réputation, déontologique, sanction)
- La rôle de direction (*la gouvernance*) et de contrôle du CA est renforcé : changement de perspective…

2 – La conformité société consacrée par la loi

La conformité sociétale à la française ?

Une conformité …

- **Sélective** : Ne concerne que les *grosses entreprises* françaises
- **Étendue** : Dépasse les exigences techniques des régulateurs à travers une *liberté dans le choix des outils* et un référentiel tenant compte des *parties prenantes*
- **Contraignante** : Les objectifs RSE sont fixés par la loi et sont *obligatoires*
- **Sanctionnée** : En cas de manquement aux objectifs, les entreprises et leurs dirigeants sont exposées à un *risque juridique*

3 – Ailleurs : la conformité sociétale … par le marché ?

La conformité sociétale et le droit « mou » ?

Absence de mesures de diligence raisonnable; absence d'objectifs à atteindre; divulgation extrafinancière; *comply or explain*; etc.

L'exemple topique du *reporting* anti-esclavage moderne

California Transparency in Supply Chain Act of 2010 (Californie); Modern Slavery Act 2015 (Angleterre); Modern Slavery Bill 2018 (Australie).

Le législateur s'en remet au marché à travers le risque de réputation …

3 – Ailleurs : la conformité sociétale … par le marché ?

Le risque de réputation

Un moteur assez puissant ?

Osler, 2016

Risque de réputation : risque de perte de confiance dans l'intégrité de la société.

Mais, la seule divulgation est-elle suffisante pour mobiliser les consommateurs à les investisseurs ?

4 – Conclusion : et le Canada ?

L’occasion de renforcer le rôle du CA et de renforcer le RSE canadienne

La conformité sociétale repense les fonctions du CA

La conformité sociétale consacre la RSE dans le fonctionnement même des entreprises

Consacrer la conformité sociétale est une opportunité à saisir pour faire rentrer la *compliance* canadienne dans une nouvelle ère

Remerciements

Merci pour votre attention

ivan.tchotourian@fd.ulaval.ca
loic.geelhand-de-merxem-ecuyer.1@ulaval.ca
alexis.langenfeld.1@ulaval.ca

Forum de discussion « La conformité et la gouvernance dans tous leurs états » – 6 février 2019

Institut EDS

CÉDÉ CENTRE D'ÉTUDES EN DROIT ÉCONOMIQUE